

Éléments de compte-rendu de la réunion de lancement du 3 mai 2016

Présents : Christiane ROCQ, Pierre-Olivier TOMASI, Dominique BOUTIN, Xavier ROCQ, Vincent YGOUT, Marie-France CAPDEVIELLE, Florence AIRAUD, Anthony PROU, Jean-Paul LUCAS, Sandrine SERRECCHIA, Alexis INGRAND, Brigitte LAMIAUD, Christian CHARRON, Jean-Michel CHRETIEN, Yves ARNAUD, Guy CAPDEVIELLE, Chantal SOULISSE, Christophe GAUTIER, Romain COUZINET, Vanessa BAUDRIER-PAILLAT, David PAILLAT.

Excusé : Olivier DOMINEAU, Alain De LOOF.

Animateur : Damien MARIE (Ifrée).

Introduction

Il s'agissait de la réunion de lancement des travaux du Groupe de concertation qui avait pour triple objectif de :

- ⇒ permettre aux personnes présentes de mieux comprendre ce qui est attendu du Groupe de concertation,
- ⇒ amorcer la réflexion sur les pistes d'améliorations du projet,
- ⇒ recueillir les engagements des personnes à participer aux réunions de travail du Groupe de concertation.

Cette réunion était animée par l'Ifrée, en présence des représentants de la SAS Déméter Energies qui porte le projet d'implantation d'unité de méthanisation sur le territoire mauzéen.

Ce document est composé de 4 parties :

1. Quelques éléments de contexte du projet d'unité de méthanisation porté par la SAS Déméter Energies.
2. Rappel du processus de travail du Groupe de concertation.
3. Travaux du groupe.
4. Engagement dans le Groupe de concertation.

1. Quelques éléments de contexte du projet d'unité de méthanisation porté par la SAS Déméter Energies

Partenaires de la dynamique de dialogue

Aux côtés de [Déméter Energies](#), [ATMO Poitou-Charentes](#) (association de surveillance de la qualité de l'air en France, agréée par le ministère de l'environnement ; il en existe sur tout le territoire national), le [Parc Naturel Régional du marais poitevin](#), le [Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Deux-Sèvres \(CAUE79\)](#) et l'[Ifrée](#) (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) assureront plusieurs missions allant de l'information jusqu'à la concertation avec les habitants et les acteurs du territoire.

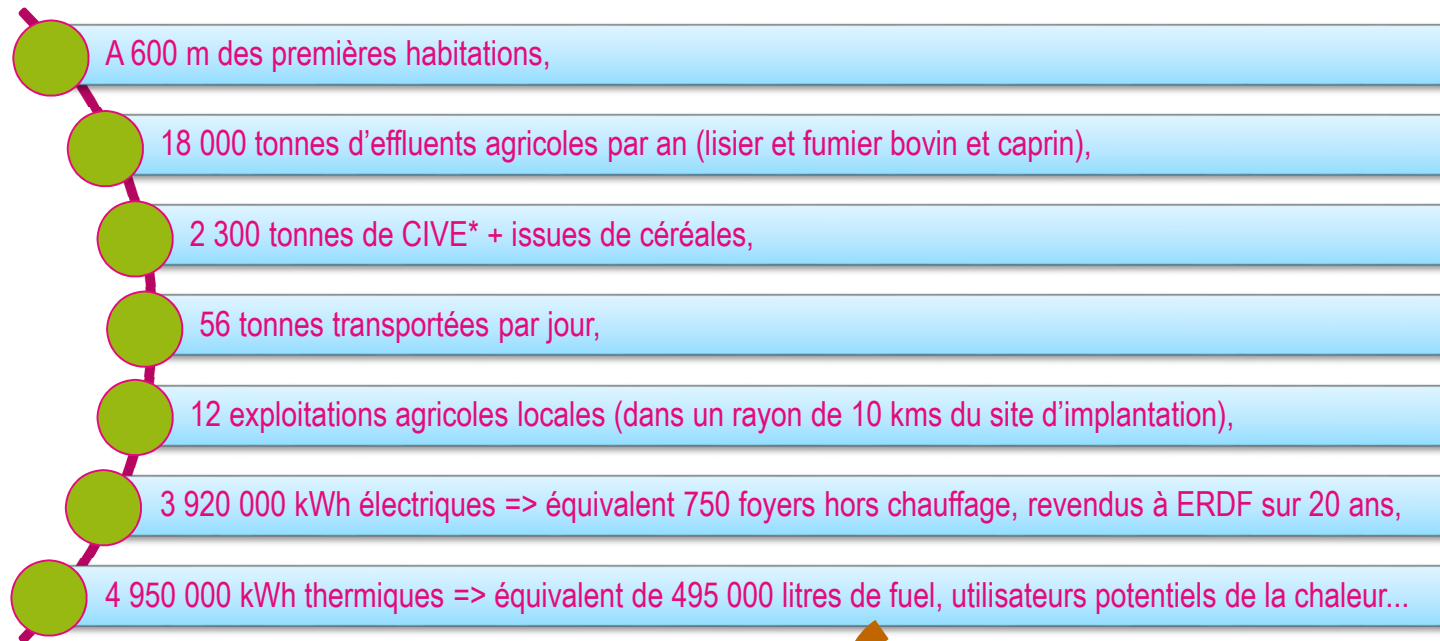


Éléments de compte-rendu de la réunion de lancement des travaux du Groupe de concertation dans le cadre de l'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire mauzéen (79170)

Le projet, en quelques chiffres...



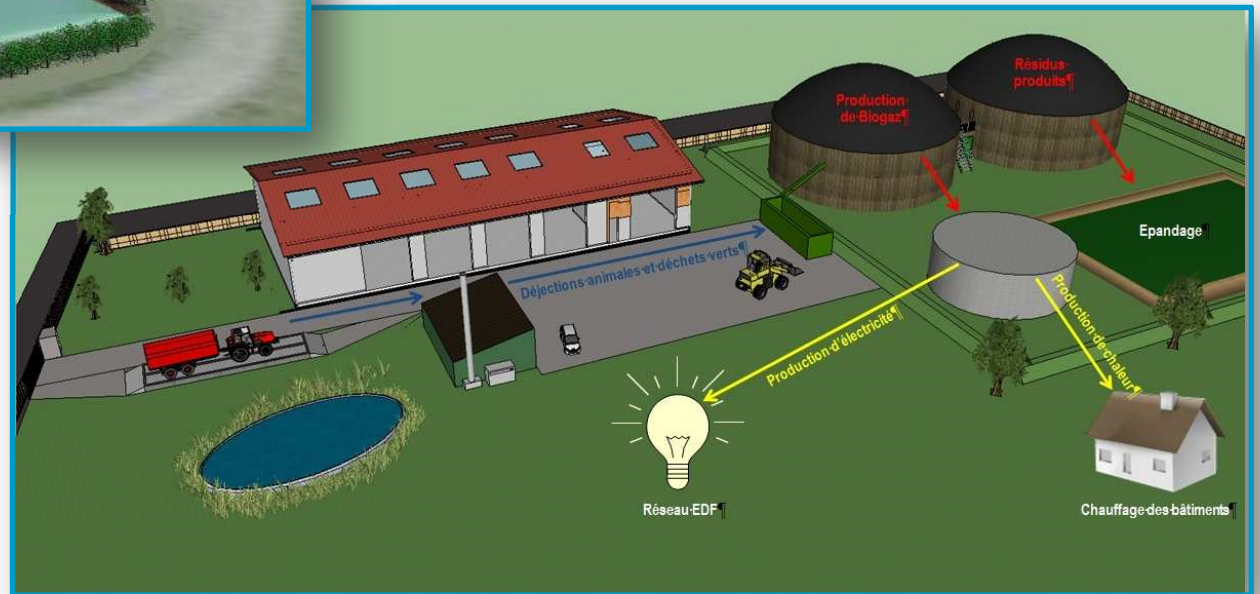
Localisation du projet : parcelle ZB 103 à Prin-Deyrançon sur une surface de 2,6 ha.



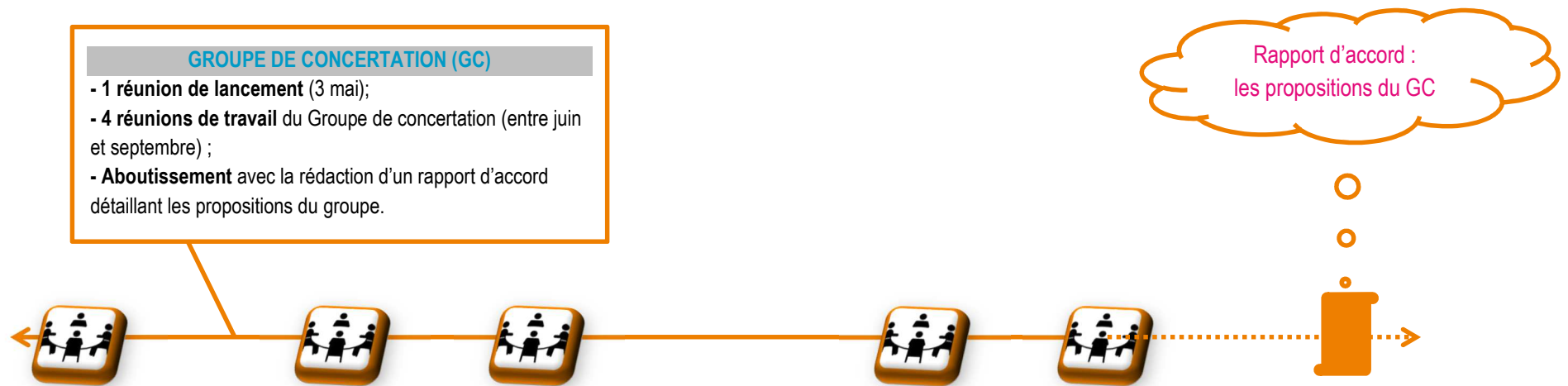
*CIVE = Culture Intermédiaire à Vocation Energétique...

1. 18 500 litres de fuel au collège René Caillé (CD 79),
2. 19 200 litres de fuel à la piscine de la CAN,
3. 79 000 litres de fuel aux bâtiments communaux,
4. 90 000 litres de fuel pour séchoir à luzerne.

... et quelques représentations graphiques de ce à quoi pourrait ressembler l'unité de méthanisation...



2. Rappel du processus de travail du Groupe de concertation



Il est rappelé aux participants de la réunion que suite à cette première soirée de lancement, **une série de 4 séances de travail sera programmée entre juin et septembre**, en fixant des dates et horaires d'un commun accord avec les personnes qui s'engageront dans le Groupe de concertation. Les réunions seront animées par l'Ifrée et l'aboutissement des réflexions du groupe sur les améliorations possibles pour le projet feront l'objet d'un document de synthèse (appelé rapport d'accord) détaillant les diverses propositions validées par le groupe.

C'est **le comité de concertation** qui regroupe les deux mairies (Mauzé-sur-le-Mignon et Prin-Deyrançon), la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais), le Conseil départemental des Deux-Sèvres, le Parc Naturel Régional du marais poitevin et la SAS Déméter Energies qui **aura pour responsabilité de se saisir des propositions et d'apporter des réponses au Groupe de Concertation** (on entend ici par réponses les manières dont les propositions seront ou non mises en œuvre par les membres du Comité de concertation).

L'ensemble de ces propositions seront présentées au Groupe de concertation vers la fin de l'année 2016 au cours **d'une réunion spécifique de présentation des travaux du groupe de concertation**.

3. Travaux du groupe

→ World café du projet de territoire

Questions sont posées aux participants avec un cumul de réponses formulées sur affiches et des compositions de groupes qui changent à chaque tour de question. A l'issue du temps de production d'idées, un vote de pondération est mis en place pour identifier des idées fortes qui se dégagent aux yeux des participants.

Voici le résultat des réponses produites classées dans l'ordre de choix qui sont ressorties du vote de pondération. ([en vert] les réponses qui apparaissent comme importantes et (en rouge) celles qui sont identifiées comme éloignées du sujet ou pas importantes)

⇒ A la question : « **Qu'est-ce qui peut faire du projet d'unité de méthanisation un projet de territoire ?** (comment faire de ce projet un projet de territoire ? selon vous, que manque-t-il pour faire de ce projet un projet de territoire ?)

Les contributeurs ont répondu...

- [4] Faire en sorte que Mauzé soit connue pour son unité de méthanisation : visites des écoles, d'autres entrepreneurs... être « un modèle ».
- [3] L'unité de méthanisation n'est qu'une maille d'un projet de territoire.
- [3] Ce sera un vrai projet de territoire lorsqu'il sera validé par les mauzéens.
- [3] Intérêt pour le territoire si on élargit le recyclage à d'autres types de déchets (nos ordures ménagères, nos déjections (2), tous déchets végétaux).
- [3] (1) Financement participatif (société par actions) petite pierre par petite pierre...>> montagne.
- [2] Pourquoi ne pas imaginer d'autres installations collectives ou pas (privées) à créer sur le réseau ?
- [1] Si les installations collectives sont moins énergivores en énergies fossiles et d'un coût moindre pour la population.
- [1] Si on peut démontrer que l'on peut ainsi améliorer la qualité de l'eau (moins de nitrates).
- [1] La proximité des acteurs car l'échelle du territoire/du projet le permet.
- (1) Il faut associer à d'autres projets.
- (1) La volonté des porteurs de projet d'y parvenir.
- Tout le monde (habitants du territoire) devrait se sentir concernés : comment ?
- Vertu de l'exemple pour des projets plus larges sur les déchets de chacun.

⇒ A la question : « **Qui peut être concerné par ce projet (quels acteurs) ? (Qui associer dans ce projet de territoire ? quels liens seraient à faire entre ce projet et d'autres projets sur la commune/territoire ?)** »

Les contributeurs ont répondu...

- [6] Les riverains et les détracteurs vont être concernés.
- [6] Center Park mauzéen avec fosse (20m) voir Civaux.
- [4] Ce projet peut avoir un lien avec un modèle nouveau généralisé pour l'autonomie énergétique sur le territoire.
- [4] Il peut concerner la CAN (valeur d'exemple), la grande REGION, des investissements de tous niveaux (du particulier à la commune, industriels, maison de retraite, centre socio, église, PME nécessitant cette énergie, l'Etat, l'Europe, chauffage pour maraichers locaux, serres pour aménagement paysager.
- [2] Un projet de lotissement chauffé entièrement ou en partie par ce mode énergétique.
- [2] Serres à banana (digestat).
- [1] Les élus peuvent valoriser une meilleure gestion de l'environnement.
- [1] Les concernés sont les habitants, les acteurs économiques des communes limitrophes (artisans, agriculteurs, utilisateurs...), les scolaires (éducation à l'environnement) et le CSC Pays Mauzéen.
- [1] Camions et bus collectifs (mairie) alimentés ainsi (véhicules).
- [1] Le projet doit avoir un lien/une vision à long terme et moyen terme pour ne pas pénaliser différentes évolutions sur le territoire (aménagement foncier, évolution de l'agriculture, développement de l'activité touristique, ...
- Les habitants peuvent bénéficier d'un développement économique de la commune.
- Les agriculteurs peuvent valoriser leurs déchets.
- Chauffer un lotissement = un nouveau projet, serait très valorisant.

⇒ A la question : « **Selon vous, quelle plus-value peut apporter ce projet à votre commune ? (en quoi c'est intéressant ? quels bénéfices, pas seulement financiers, cela peut-il apporter ?) »**

Les contributeurs ont répondu...

- [4] Meilleure possibilité de dialogue et de négociation avec le fournisseur d'énergie.
- [3] Aider à pérenniser l'activité agricole dans notre commune et redonner de l'énergie aux producteurs locaux pour poursuivre leur activité.
- [3] Permet de réaliser un geste citoyen. A l'échelle de la commune, ce n'est pas courant.
- [3] Permettre d'utiliser une autre source d'énergie que les énergies fossiles.
- [2] Re-crée du lien entre habitants et agriculteurs.
- [2] Valeur éducative auprès de tous (information adéquate). Donner une identité au territoire (que Mauzé puisse être reconnue comme novatrice, positif).
- [2] Bénéfices parce que localement certains acteurs (David & co) osent nous rappeler qu'on peut avoir un projet local qui insuffle réflexion commune, environnementale, emplois... optimisme, solidarité.
- [2] La plus-value est aussi dans la démarche des initiateurs du projet qui sont allés au-delà de la simple réalisation d'une entreprise.
- [1] Intérêts des Agriculteurs pour les couverts végétaux = protection des sols contre les nitrates par exemple.
- [1] Participer à un projet novateur.
- [1] Permettre l'amélioration de la qualité de vie (odeur d'épandage, qualité de l'eau).
- Volonté de fédérer un grand nombre d'acteurs autour du projet (agriculteurs, citoyens, animaux...).
- Permettre un complément de production d'énergie sans augmentation du fossile et du nucléaire.
- Créer une solidarité de proximité : ensemble on peut créer des choses.
- Mise en valeur de la commune, de ses habitants et exploitants qui s'impliquent dans un projet.

NB : les deux représentants de la SAS Déméter Energies n'ont pas contribué à la production d'idées/ de réponses suivie du vote. Les associés du GAEC Biraud Paillat fondateur de la SAS Déméter Energies avaient eu occasion de répondre seuls, de leur côté, aux mêmes questions juste avant la soirée.

Voici leurs réponses :

Qu'est-ce qui peut faire du projet d'unité de méthanisation un projet de territoire ? (comment faire de ce projet un projet de territoire ? selon vous, que manque-t-il pour faire de ce projet un projet de territoire ?)

- Parce qu'il concerne différents acteurs du territoire : 12 agris, les acheteurs potentiels de chaleur (commune, CAN, CD 79)
 - Parce qu'il concerne une superficie d'épandage d'environ 2000 ha (est-ce assez pour parler de territoire ???)
 - Adhésion d'un maximum d'agriculteurs dans les apporteurs
 - Adhésion des collectivités dans l'élaboration du projet
 - Adhésion des collectivités dans l'utilisation de la chaleur pour respecter le caractère environnemental du projet (souhait des porteurs d'ouvrage depuis le début)
 - Acteurs locaux : 12 agris apporteurs, 3 collectivités publiques
 - Projet environnemental local
 - Entreprenariat local
 - Communication / visites / modules pédagogiques
 - Lien avec l'Ifrée, le Parc, le CAUE 79 et ATMO
 - Production d'énergies à partir de biomasse locale pour une consommation locale
 - Pérennité des exploitations agricoles d'élevage à proximité de Mauzé
 - Partenariat public / privé pour amener un confort supplémentaire (réduction des odeurs des effluents, création d'un réseau de chaleur sans investissement important pour la collectivité)
- Points de convergences entre les associés du GAEC Biraud-Paillat : projet qui concerne 12 agris apporteurs (=2000 ha d'épandage), 3 Collectivités Publiques, et à vocation environnementale

Qui peut être concerné par ce projet (quels acteurs) ? (Qui associer dans ce projet de territoire ? quels liens seraient à faire entre ce projet et d'autres projets sur la commune/territoire ?)

- 12 agris + acheteurs potentiels de chaleur directement et les habitants du territoire indirectement
- Agriculteurs, collectivités, région, CAN, ...
- Les habitants des communes environnantes en participant aux réunions de concertation dans le but d'améliorer certains aspects du projet
- 12 agris apporteurs // monde agricole local
- Les habitants de Mauzé et ses environs
- Les écoles

- Les associations locales (environnement, développement économique, innovation, ...)
- Les élus
- Les agriculteurs éleveurs
- 3 collectivités : commune, CAN, CD 79
- Le parc naturel
- Les entreprises, artisans, commerçants locaux (BTP)
- Les habitants

→ Points de convergences entre les associés du GAEC Biraud-Paillat : 12 agris locaux, 3 Collectivités Publiques, les habitants de Mauzé et Prin

Selon vous, quelle plus-value peut apporter ce projet à votre commune ? (en quoi c'est intéressant ? quels bénéfices cela peut-il apporter ?)

- Baisser le coût de l'énergie pour la commune
- Réduction des odeurs lors des épandages grâce au digestat
- Impact environnemental global positif
- Plus-value financière (éco NRJ)
- Plus-value environnementale (moins d'énergie fossile consommée)
- La commune devrait être fière d'avoir de nouveaux projets sur son territoire
- L'image de l'agriculture revalorisée
- Le développement économique, dynamique et environnemental de la commune
- Le prix de l'énergie (-20%) pour la commune et donc pour les habitants (impôts)
- De la richesse, des entreprises qui viennent travailler et consommer à Mauzé, des emplois
- Réduction des odeurs par traitement des effluents
- Création d'un réseau de chaleur énergie renouvelable sans investissement pour la commune et un coût de fonctionnement inférieur
- Nouvelle entreprise sur le territoire

→ Points de convergences entre les associés du GAEC Biraud-Paillat : plus-value environnementale, plus-value financière, dynamique économique et entrepreneuriale locale

4. Engagement dans le Groupe de concertation

À l'issue de la réunion, les participants sont invités à confirmer ou non leur engagement dans le processus de travail du groupe de concertation (4 séances de travail entre juin et septembre). D'autres, partis avant la fin de la réunion, ont pu exprimer leur souhait auprès de la SAS Déméter Energies.

Voici la liste des personnes qui composent le Groupe de concertation :

Alexis INGRAND	Florence AIRAUD	Anthony PROU
Jean-Paul LUCAS	Christiane ROCQ	Christophe GAUTIER
Sandrine SERRECCHIA	Marie-France CAPDEVIELLE	Stéphane BARBOT
Guy CAPDEVIELLE	Chantal SOULISSE	David PAILLAT
Vincent YGOUT	Xavier ROCQ	Vanessa BAUDRIER PAILLAT
Dominique BOUTIN	Pierre-Olivier TOMASI	



Les deux premières séances de travail du Groupe de concertation :

⇒ Mercredi 15 juin à 19h00

⇒ Mercredi 29 juin à 19h00

Les participants recevront une confirmation du lieu précis des rendez-vous (dans une des salles de la Mairie) une semaine avant la première date.

Contacts

Vanessa BAUDRIER PAILLAT



Chargée de mission développement
Les Grolières Blanches
79210 Mauzé sur le Mignon
07.68.35.85.23
<http://www.demeter-energies.fr>

Damien MARIE
Chargé de mission
06.88.95.85.62
damien.marie@ifree.asso.fr



405 route de Prissé-la-Charrière • 79360 Villiers-en-Bois
Tél. +33 549 09 64 92 • www.ifree.asso.fr